



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affectation au lycée : campagne post rentrée 2022

Service académique d'information et d'orientation

Pôle Prébac

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Annexe :

- *Note technique : entretiens de situation de rentrée du 1er au 17 septembre 2022*
-

Pour les élèves en attente d'affectation ou en échec à l'examen, l'établissement d'origine reste l'établissement de suivi et d'accompagnement à la rentrée. Ces élèves n'ont pas vocation à être reçu en DSDEN. Leur ré-inscription (notamment pour les élèves de fin de collège) permettra d'assurer le suivi de ces élèves et de mettre en place l'accompagnement nécessaire à leur suite de parcours : participation au tour Affelnet, commissions départementales d'ajustement, doublement, contrat d'apprentissage...

Ainsi, les établissements d'origine organiseront dès la rentrée scolaire des entretiens de situation pour l'ensemble des élèves en recherche de solution. Ces entretiens réalisés avec l'appui des Psychologues de l'éducation nationale auront vocation à faire un état de la situation de l'élève et de ses projets pour envisager les solutions adaptées à ses besoins. L'utilisation de l'application PEL (Parcours en ligne) est essentielle afin de permettre de recenser l'ensemble des demandes et des besoins (Cf. note technique entretiens de situation en annexe).

Pour les élèves sollicitant une entrée en 1CAP2, 2de Pro et restés en attente d'affectation les établissements saisiront les vœux pour le tour suivant 2 entre le 8 et 12 septembre (midi) et disposeront des résultats en fin de journée.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette phase, les établissements d'accueil doivent remonter leurs places vacantes pour le 7 septembre 12h, délai de rigueur. Les modalités de retour des places vacantes seront précisées aux établissements d'accueil.

**Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie de Créteil
Gérard MARIN**